

## Équipe de spécialistes des politiques forestières

### Référence au programme de travail intégré:

**Domaine d'activité 2, «Dialogue et conseils en matière de politique» et domaine d'activité 4, «Renforcement des capacités»**

#### **A. Objectifs**

1. Contribuer à la production d'outils et au renforcement des capacités à l'appui d'une élaboration de politiques rationnelle pour le secteur forestier de la région de la CEE, en particulier en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale;
2. Conseiller le secrétariat pour ce qui concerne la mise en œuvre des domaines d'activité 2 et 4 du programme de travail intégré.

#### **B. Activités**

1. Conseiller et appuyer le secrétariat sur:
  - a. la collecte, l'examen, l'analyse et la diffusion d'informations qualitatives sur les politiques, institutions et instruments forestiers de la région de la CEE;
  - b. l'organisation de débats sur les politiques aux niveaux régional et national (y compris des débats sur les politiques forestières nationales);
2. Contribuer:
  - a. à l'élaboration d'instruments politiques comme des directives et des recommandations, et renforcer les composantes politiques des études de la CEE et de la FAO (État des forêts de l'Europe, Revue du marché des produits forestiers, études prospectives, etc.);
  - b. aux activités de renforcement des capacités (domaine d'activité 4) en lien avec l'élaboration de politiques forestières, les institutions et les mesures en faveur d'une économie verte. Même si tous les pays de la région de la CEE sont susceptibles de bénéficier des activités de renforcement des capacités, une attention plus particulière sera accordée aux besoins des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale;
3. Fournir des conseils et un appui aux activités de suivi du Plan d'action relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte;
4. Élaborer des orientations pour permettre aux décideurs d'encourager une gestion durable de la faune et de la flore sauvages dans le cadre de la gestion durable des forêts, mais aussi pour éviter les conflits concernant les différents modes d'utilisation des terres et/ou les dégradations provoquées par la faune et la flore sauvages.

#### **C. Principaux résultats attendus**

1. Contribution à un cadre de collecte et d'analyse d'informations sur les politiques, institutions et instruments forestiers (à élaborer en étroite coopération avec l'équipe de spécialistes sur le suivi de la gestion durable des forêts) avec les objectifs suivants:
  - a. produire une publication (vue d'ensemble et analyse des modèles de politiques et d'institutions forestières existants et des grandes tendances);
  - b. contribuer au volet concernant les politiques forestières des profils de pays de la FAO pour la région de la CEE;

- 
2. Appui à l'organisation de débats régionaux sur les politiques (thèmes, intervenants...) et formulation de recommandations sur l'évolution future des débats sur les politiques forestières nationales (contenu, méthodes...);
  3. Appui à l'élaboration et l'examen des produits liés aux politiques du programme de travail intégré de la CEE/FAO afin d'adapter leurs messages aux besoins des pays et/ou aux groupes ciblés;
  4. Diffusion des travaux de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois liés à l'élaboration de politiques aux niveaux national et sous-national;
  5. Fourniture d'experts nationaux et d'études de cas, de formateurs et de contenus pour les activités de renforcement des capacités;
  6. Note d'orientation sur l'interface et les synergies envisageables entre les gestionnaires des forêts et ceux de la faune et de la flore sauvages.

#### **D. Contexte**

<b>Établi/ Approuvé par:</b>	Le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, Rovaniemi (Finlande), 2013
<b>Durée:</b>	De janvier 2014 à décembre 2015. Renouvelable.
<b>Méthodes de travail:</b>	Réunion annuelle. Méthodes complémentaires à déterminer par l'équipe.
<b>Rapports:</b>	Chaque année, au Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières.
<b>Chef d'équipe:</b>	Celui-ci sera élu lors de la première réunion de l'équipe.